

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le système de milice et le service militaire obligatoire doivent être maintenus. Comment d'ailleurs envisager une armée de métier vu les ressources financières consacrées à la défense? La nouvelle armée risque d'être plus coûteuse que l'actuelle, à cause de la promotion de la paix et des missions plus étendues dans le domaine de la protection de la population. On risque de réaliser l'Armée 200X avec des moyens insuffisants, au détriment des missions essentielles que sont la prévention de la guerre et la défense.

Les gouvernements cantonaux, les partis et les experts rejettent la création d'un **corps d'intervention** destiné à renforcer les polices cantonales; pourtant plus de la moitié des prises de position reçues s'y montrent favorables, soulignant que le corps d'intervention ne doit pas faire partie de l'armée. La volonté politique existe-t-elle par ailleurs de constituer un tel corps autonome? Une moitié des réponses rappelle que de telles formations exis-

tent déjà (bataillon de police militaire, corps des gardes-fortifications, grenadiers territoriaux). Si elles avaient un niveau d'instruction adéquat, elles seraient à même de renforcer les polices en cas de menace terroriste grave. Il faut mieux gérer les moyens existants.

Le **corps de solidarité**, doté d'un armement pour assurer sa propre défense, est approuvé par une nette majorité qui juge positif l'engagement de Bérêts bleus et de Bérêts jaunes; cantons, partis et experts souhaitent la création d'un tel corps. Certaines réponses font remarquer que la terminologie utilisée dans le Rapport Brunner est maladroite. Pour des engagements à l'étranger, il faut des cadres professionnels à partir d'un certain niveau. Une minorité refuse d'envoyer des troupes suisses à l'étranger, car cela risque de nous entraîner dans des conflits internationaux. L'armée suisse doit se limiter à ses tâches essentielles à l'intérieur du pays, en sortir est contraire au statut de neutralité et au vote populaire à propos des Cas-

ques bleus. Pour une nette majorité cependant, notre **politique de neutralité** doit être menée d'une manière souple, pragmatique et novatrice.

Les propositions du Rapport Brunner concernant la **protection civile**, la délégation des compétences au niveau des cantons sont bien acceptées, à condition que la responsabilité globale et la coordination reste au niveau fédéral. La réforme «Protection civile 95» allait déjà dans ce sens. Concernant une réduction massive des effectifs, le nombre des partisans et des opposants est identique.

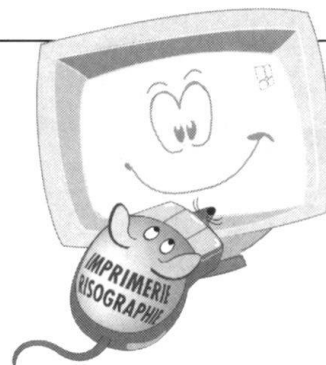
Les réactions aux propositions du Rapport Brunner donnent l'impression qu'un consensus est possible à propos d'une nouvelle politique de sécurité nationale réaliste. Encore faut-il que les partis prennent le relais, sans arrière-pensées démagogiques ou électoralistes (politiquement, la défense est peu porteuse). Que va faire la gauche?

Colonel Hervé de Week

- **Edition**
- **Composition**
- **Imprimerie**
- **Assemblage**
- **Laminage**
- **Graphisme**
- **Photolithos**
- **Risographie**
- **Pliage**
- **Travail au scanner**

DEMOTEC SA
microédition et impression

DEMOTEC:
LE CONCEPTEUR
DE LA REVUE
MILITAIRE SUISSE



5a, fbg Saint-Germain
2900 PORRENTUUY

Tél. 032/466 28 28
Fax 032/466 29 74

Courrier électronique: e-demotec@bluewin.ch